

DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la commune de Mittelhausbergen s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Alexandre LORENTZ, Maire de la commune.

Étaient présents : LORENTZ ALEXANDRE, FORLER BRIGITTE, SCHLICHTER PASCAL, HIGI CHRISTIANE, FORESTIER ADRIEN, GALL ALEXIA, CAGNINA MARC, STOLL VALERIE, RIVIERE BAPTISTE, HILSEBEIN SARAH, SPANGENBERGER GREGORY, HUCKERT KATIA, HUCK BRIGITTE, FUNFROCK PHILIPPE, HEITZ PATRICIA, ERATH DIDIER, OSSWALD NICOLE.

Ont donné pouvoir : GANGLOFF HENRI-PIERRE a donné pouvoir à HIGI CHRISTIANE, WURTZ YVES a donné pouvoir à OSSWALD NICOLE.

Secrétaire de séance : HILSEBEIN SARAH

Nombre de membres afférents au Conseil municipal : 19 / Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17 / Nombre de votants : 19

Date de la convocation : 17 JUIN 2024

DM33/2024 – CONVENTION DE MUTUALISATION DE LOCAUX SCOLAIRES

Dans le cadre de la délibération n°32/2024, il s'agit pour le Conseil municipal de valider cette nouvelle convention quant à la mutualisation de locaux scolaires pour l'accueil du périscolaire et de l'extrascolaire pour les enfants de 2 à 6 ans en dehors des temps scolaires dans les locaux de l'école primaire de la Klamm et d'autoriser M. le Maire à signer celle-ci.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par 19 voix Pour, valide cette nouvelle convention quant à la mutualisation de locaux scolaires pour l'accueil du périscolaire et de l'extrascolaire pour les enfants de 2 à 6 ans en dehors des temps scolaires dans les locaux de l'école primaire de la Klamm et autorise M. le Maire à signer celle-ci.

Pour extrait conforme, le 24 juin 2024
Le Maire, Alexandre LORENTZ

